

TERRAIN MULTISPORT



IMPLANTATION D'UN TERRAIN MULTISPORT : FONDAMENTAUX



L'installation d'un terrain multisport (ou City Stade) est un moment important dans la vie d'une commune. Ce type d'infrastructures est reconnu pour favoriser l'échange entre habitants et permettre la pratique de plus de dix sports différents. Leur longévité exceptionnelle et leur faible coût de fonctionnement sont également des atouts non négligeables pour la collectivité.*

Néanmoins, chaque projet de construction d'un terrain multisport est unique. En effet, ces installations ont des particularités qui demandent du savoir-faire spécifique. Les terrains doivent aussi répondre à des règles de sécurité strictes, qui encadrent les équipements sportifs en accès libre.

Par conséquent, et avant même de définir le lieu d'implantation de votre futur terrain multisport, ayez à l'esprit quelques notions pour ne pas commettre d'erreurs.

▶ À SAVOIR

Pour bien entretenir un terrain multisport, consulter notre fiche "ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'UN TERRAIN MULTISPORT"

*Coût moyen d'un terrain multisport : 30 000 / 40 000 € mais tout dépend de la taille du terrain, des aménagements souhaités, etc...

POUR REUSSIR L'IMPLANTATION D'UN TERRAIN MULTISPORT

L'endroit adapté

Assurez-vous que votre projet soit suffisamment éloigné des premiers riverains. Certaines nuisances sonores risquent de provenir du terrain, ce qui pourrait les gêner, voire entraîner des conflits de voisinage. Une zone tampon est conseillée. Pour limiter ce problème, les collectivités mettent souvent en place un règlement comportant quelques règles de bon sens et la gestion des horaires d'utilisation mais l'essentiel reste le choix d'un bon emplacement.

Les terrains multisports sont généralement situés à proximité des établissements scolaires, des complexes sportifs (pour centraliser les équipements sportifs), des immeubles (pour améliorer le bien être social) ou à l'écart des habitations (pour préserver la tranquillité du voisinage).

"On s'adresse plutôt à des adolescents qui vont jouer avec un ballon, se déplacer en scooter. Donc il est évident qu'il ne faut pas placer ce type d'installations sous les fenêtres des habitants, mais ne pas aller non plus à l'extrême en les plaçant en extérieur où là, les pratiquants seraient totalement livrés à eux- mêmes, sans surveillance", prévient Freddy MOREL, gérant et directeur technique de la société Prelud.

Assurez-vous également de ne pas positionner votre terrain trop proche d'une artère de circulation passante. Même si les terrains sont surmontés de palissades, un accident peut vite arriver en allant chercher un ballon perdu.

▶ À SAVOIR

Les fabricants proposent aujourd'hui des solutions permettant de réduire significativement les nuisances sonores : panneaux métalliques avec remplissages en fers ronds pleins, panneaux munis d'amortisseurs anti-bruit, câbles inox tendus à la verticale (absorbant les chocs), silent- blocs fixés entre les plats soudés des poteaux...

Un léger talus ou une haie d'arbres entre la structure et les habitations limitent aussi le bruit.

La présence de gazon synthétique a également un rôle d'atténuation.

La dimension du terrain

La dimension du terrain est variable. Le standard est 24 x 12 m mais cela peut varier entre le 8 x 16 jusqu'à 40 x 20. La largeur ou la longueur sont souvent un multiple de 4 m, car les terrains sont équipés de gazon synthétique qui est produit en rouleaux de 4 m de large.

"Il y a plusieurs configurations possibles effectivement. Une municipalité qui n'a pas les moyens de s'offrir un terrain de foot par exemple, peut se payer un terrain multisport en 40x20 pour faire la pré-saison avec ses équipes", explique Matthieu LEGOFF, dirigeant de Sport Développement Urbain.

Les matériaux de fabrication

Généralement un terrain multisport est une juxtaposition de poteaux porteurs, scellés dans le sol ou fixés sur platines, avec un remplissage par des éléments permettant de clore l'espace (planches, profilés, grilles, panneaux). La structure peut être réalisée en bois, en acier, en aluminium ou en inox. Il n'existe pas vraiment de standard. Pour ses capacités de résistance, l'acier, inoxydable, galvanisé et/ou thermolaqué, est évidemment le matériau de prédilection. Il compose l'intégralité de l'ossature, les frontons équipés de cages et de paniers de basket, et les parois, généralement de 1 à 7 m de haut. L'intérieur des panneaux peut être rempli de plaques d'acier, ajourées par des fers ronds pleins de 10 mm, des câbles tendus en ions ou des lattes de bois pour une intégration parfaite avec un espace vert. Cependant, il n'est pas rare d'observer des structures en aluminium voire en plastique recyclé.

Le revêtement idéal

Un terrain multisport doit être installé sur un sol dur et plat, type asphalte, dalle en béton armé, béton poreux ou en enrobé bitumeux ou un grave drainante.

Généralement, un revêtement sportif y est posé, le plus souvent un gazon synthétique. Avec ou sans couche de souplesse, c'est la solution la plus utilisée, notamment pour son côté esthétique mais aussi parce qu'il réduit les impacts sonores.

Avec une hauteur de fibre d'au moins 20 mm il est donc le plus prisé, qu'il soit vert, jaune ou rouge. Sa mise en œuvre est simple :

- Un support dur de 5 cm d'épaisseur (enrobé ou béton dosé à 120 kg/m³) ou une couche de concassées (couche de fondation de 30 cm d'épaisseur + couche de réglage en GNT 0/20 de 5cm) ;
- Découpe au cutter des lés de gazon synthétique, conditionnés en rouleaux de 2 à 4m de large ;
- Pose des lés découpés à l'aide de bandes de pontage pré-collées de 30 cm de large (sous le gazon) ;
- Sablage manuel avec du sable fin lavé et séché (0,4 à 0,8 mm). Dosage : entre 15 et 25 kg/m². Objectifs : maintenir les fibres droites et assurer le rebond de la balle ;
- Brossage pour faire pénétrer le sable jusqu'à la base des fibres (2 ou 3 passages avec un balai spécifique ou une brosse rotative, à disposer au sommet d'une débroussailleuse).

Mais d'autres revêtements se développent, car le gazon synthétique a une connotation football et est moins adapté au basket, volley ou badminton. On peut voir parfois des terrains en résine sur une couche de souplesse, peinture routière ou sol amortissant. Des dalles sportives aussi, très résistantes et esthétiques.

Pour Grégory BEL HADJ, gérant de la société Gogy : "les revêtements les plus solides et qui nécessitent le moins d'entretien sont les dalles Flex Play, durée de vie de 15 ans. La souplesse de la structure réduit le risque de traumatismes articulaires (chevilles, genoux, mal de dos...) et apporte un confort de 40% supérieur à une surface en béton ou en enrobé. La texture antidérapante contribue à la sécurité des joueurs et permet de jouer par tous les temps. En deuxième, je conseillerais le gazon synthétique qui a une durée de vie de 5 à 10 ans, selon l'entretien, un sablage devant être réalisé tous les ans. En troisième, les sols EPDM qui ont aussi une durée de vie de 5 à 10 ans, selon l'entretien, nettoyage au karcher à réaliser tous les ans également. Enfin, les peintures de sol acrylique ont une durée de vie similaire selon l'entretien, prévoir nettoyage karcher tous les ans également et remise en peinture si besoin."

La sécurité

Les terrains multisports sont principalement soumis à la norme NF EN 15312 relative aux "équipements sportifs en accès libre".

La norme traite notamment de :

- l'intégrité structurelle et la stabilité des équipements ;
- la résistance aux impacts des ballons et coups de pieds ;
- la couverture des goujons filetés, l'aspect lisses des soudures ;
- les coincements (tête, bras, doigt...).
- l'accessibilité PMR ;
- le réglage de la hauteur du panneau de basket-ball (entre 2,60 et 3,05 m), réservé uniquement à une personne autorisée ;
- la non-incitation à la grimpe au-delà d'un mètre de haut.

Concernant les filets, ceux avec des mailles carrées ne doivent pas avoir une largeur horizontale de plus de 50 mm. Les filets avec des mailles en losange ne doivent pas, quant à eux, avoir de mailles de taille supérieure à 100 mm, mesurées de centre à centre. De plus, la fixation du filet doit être conçue de manière à ce que le joueur ne puisse pas se blesser.

Surtout, le décret 2016-481 du 18 avril 2016 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de buts prévoit les obligations spécifiques aux buts, quel que soit leur lieu d'implantation ou leur mode d'installation, dans le cadre d'une utilisation prévisible et raisonnable. Il stipule notamment que ceux-ci doivent obligatoirement être livrés avec un dispositif d'installation permettant d'assurer leur fixation au sol ou au mur. Ce dispositif de fixation doit permettre d'éviter la chute, le renversement ou le basculement de l'équipement. Il doit notamment assurer la stabilité de l'équipement dans le cas de suspension et de balancement à la barre supérieure de la cage ou au panier de basket.

Ce même décret impose même, lors de la première mise en service, une vérification de la stabilité et de la résistance (renouvelable tous les deux ans).

▶ NOTRE CONSEIL

Confier vos vérifications à un organisme de contrôle reconnu. Il arrive souvent que les communes, campings, bases de loisirs... prennent en charge eux-même la réalisation des massifs et le scellement des poteaux de basket ou autres buts. Leurs compétences et les informations transmises par le fabricant le permettent.



Ils sont, par contre, rarement équipés d'une machine de tests destinée à vérifier, comme l'impose le décret 2016-481 du 18 avril 2016, la fixation (contrôle de stabilité et de résistance) des installations, lors d'une première mise en service.

Dans ce cas, il convient de confier cette vérification à un organisme de contrôle reconnu (APAVE, VERITAS, SOCOTEC, PRELUD, etc...) apte à délivrer un "rapport détaillé de réception".

L'indispensable panneau d'informations

La norme 15312+A1 exige l'installation d'un panneau d'information suffisamment visible à l'entrée du terrain multisport. Il doit comporter les indications suivantes :

- "Cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois"
- "Ne pas grimper sur la structure ou les filets"
- "Ne pas se suspendre au cercle" (s'il y en a un)
- "Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique"
- Le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance
- Le numéro à composer en cas d'accident
- Le nom et l'adresse du fabricant ou de son représentant autorisé
- La référence de l'équipement et l'année de fabrication
- Le numéro et la date de la norme européenne



AUTRES RÉFLEXES PERMETTANT DE RÉUSSIR L'IMPLANTATION DE SON TERRAIN

Les équipements optionnels

Il est possible d'envisager diverses options sur votre terrain multisport. Sur une structure de base, vous pouvez ajouter : une piste d'athlétisme autour du mini-stadium, des réhausses pare-ballon pour éviter les ballons perdus, un poteau multifonction pour tendre un filet au milieu du terrain, des paniers de basket latéraux, des paniers de basket extérieurs derrière les buts principaux, des mini buts brésiliens le long des panneaux latéraux, des bancs assis-debout extérieurs, etc.

Cette multitude d'alternatives permet à plusieurs sportifs de pratiquer leur activité simultanément. *"On est sur des équipement en accès libres, multisports, rappelle Matthieu LEGOFF. On a un but foot/hand, un panneau de basket au-dessus, c'est mieux pour les scolaires ou écoles de sports d'avoir des panneaux latéraux à hauteur variable et d'associer cela à des buts brésiliens (mini buts) de manière à avoir une aire de jeux dans la longueur et aussi dans la largeur (divisée en deux petits terrains)."*

La prévention du vandalisme

Il y a du vandalisme dès lors que le terrain multisport est mal conçu. Des matériaux composites, non solidaires, non monobloc, sont autant d'attraits à casser ou propices aux mouvements illogiques.

"Ça reste un lieu de rassemblement pour les enfants, les jeunes. Certains vont jouer, d'autres s'embêter et pour s'occuper ils sont capables de desserrer un écrou, le piquer. [...] Il faut penser sécurité et robustesse, assure Matthieu LEGOFF. Ce qui est important c'est d'avoir une structure solide de base. Sur la partie structure, il est primordial de bien vérifier les écrous. Ces écrous doivent être couverts de cache-écrous qui permettent de protéger contre le vandalisme et empêchent de les desceller. [...] Il faut proscrire ce qu'on appelle des chevilles avec des écrous borgnes, qui se desserrent à la main et qui sont donc source de vandalisme."

L'implication des jeunes

L'intérêt du terrain multisport étant de favoriser l'activité des jeunes, il peut être proposé l'embauche d'une ou deux personnes de la commune pendant la durée du chantier. L'objectif est double : favoriser l'emploi au sein de la commune et encourager la cohésion autour du terrain multisport.

En effet, ceux qui participent à ce projet sous la responsabilité du chef monteur, formé à ce type d'encadrement, pourront ensuite expliquer aux autres la bonne utilisation du terrain. Il s'agit donc de les motiver pour respecter l'équipement mis à disposition. Les jeunes embauchés deviendront alors les garants et les ambassadeurs du terrain multisport.

"Oui, on les embauche pour la construction avec un contrat d'intérim, ils participent à son installation (qui dure une semaine environ), ils se l'approprient. Ça permet de valoriser les jeunes, leur offrir une petite expérience professionnelle, une ligne sur le CV, et puis le terrain est quelque part un peu protégé." explique Régis KASKOSZ, CEO de la société Agorespace. "Notre slogan, "des terrains qui rassemblent" a plusieurs sens. L'objectif est de créer un lieu de rencontres autour du sport. Un espace, l'agora, un lieu d'échanges, un lieu attractif, des sports collectifs où l'on partage, oui, ces terrains rassemblent", conclut-il.

Ultimes conseils pour réussir son implantation

Conseils esthétiques

- Investir dans la qualité de l'enceinte dès le départ permettra de gagner en durabilité.
- Porter attention à l'esthétique des panneaux : ce ne sont pas uniquement des clôtures pare-ballons. Il en va de l'attractivité du terrain multisport et de son intégration dans l'espace urbain.
- Concevoir les détails d'un aménagement en s'inspirant de l'identité du territoire (matériaux, code couleurs).
- Oser l'originalité au sol.

Conseils pratiques

- Prévoir la pose judicieuse de filets pour éviter l'envol de ballons hors de l'aire.
- Ne pas activer l'éclairage du site en période nocturne tardive.
- Intégrer des modules annexes pour les accompagnateurs. Le terrain multisport ne doit pas devenir l'exclusivité des jeunes ados !
- Faciliter l'accès pour tous grâce à des chemins piétonniers ou cyclables ou traiter, par tout moyen approprié, les zones d'accès à l'aire pour empêcher la circulation des véhicules à moteur.
- Penser aux parkings/rangements pour vélos et trottinettes.
- Envisager des commodités/points d'eau, pour les utilisateurs.



Pour aller plus loin

- Pour plus d'informations et un accompagnement personnalisé, vous pouvez prendre contact avec les entreprises ayant obtenu la qualification "720 - Plateaux/Terrains multisports", "800 - Maintenance Aires de jeux", "801 - Maintenance structures sportives et de loisirs" et/ou "801 - Maintenance matériels sportifs", en consultant : <https://www.qualisport.fr/annuaire/>
- Voir la norme Afnor NF EN 15312 +A1 "Équipements sportifs en accès libre - Exigences, y compris de sécurité, et méthodes d'essai" qui s'applique aux équipements sportifs en accès libre, destinés à être installés de manière permanente, permettant de pratiquer un ou plusieurs sports et dont l'accès n'est pas réglementé, ni nécessairement surveillé.
- La norme NF S 52-409 "Équipements sportifs - Modalités de contrôle des buts sur site".
- Le décret n°2016-481 du 18 avril 2016 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de buts de football, de handball, de hockey sur gazon et en salle et les buts de basket-ball. Il est complété par l'avis de mai 2016 listant les normes volontaires donnant présomption de conformité.
- Enfin, les articles R.322-19 et R.322-25 du Code du sport.

Contributions / Remerciements

Fiche réalisée par l'Association QUALISPORT avec les contributions des entreprises qualifiées : Agorespace, Casal Sport, Sport Développement Urbain, Transalp, Gogy SARL et l'appui de Freddy MOREL (société Prelud).

Rédacteur : Frédéric LESMAYOUX

Publication : septembre 2023



Depuis 1976, QUALISPORT est un acteur global de la qualité des matériels et équipements sportifs et de loisirs.

En toute indépendance et sur la base des cahiers des charges qu'il définit avec les meilleurs experts des professions, QUALISPORT attribue au terme d'une instruction exigeante et transparente ses qualifications aux entreprises qui remplissent les conditions d'attribution.

Pour les maîtres d'ouvrages cela facilite leur démarche de sélection d'entreprises compétentes lors d'attribution de marchés publics ou privés.

En acceptant de se soumettre à une évaluation rigoureuse, les entreprises qualifiées attestent quant à elles de leur volonté de contribuer à la qualité et aux performances des produits et services qu'elles proposent.